

## COMMUNICATION ÉCRITE - VOLET LÉGAL (RÉA 211)

---

### OBJECTIF

Identifier les diverses lois et règles encadrant la gestion de l'information dans le domaine de la santé afin de déterminer les interventions à poser ou encore choisir l'intervenant à interpellé pour vous assurer d'une collecte ou d'une transmission de renseignement adéquate.

### DESCRIPTION

En tant que professionnels de la santé au Québec, quel que soit votre secteur d'activités, vous pouvez être fréquemment confrontés à des situations où la cueillette et l'échange d'informations de santé des usagers deviennent problématiques, en raison de multiples facteurs, tant humains, légaux, qu'éthiques.

La connaissance des règles juridiques encadrant la gestion de cette information et de leurs fondements, permet de façon indéniable de se sentir mieux outillés afin de faire face aux situations complexes auxquelles vous pourriez être confrontés au quotidien dans votre pratique.

Le cours est basé sur l'apprentissage expérientiel, afin que vous puissiez réaliser une assimilation progressive des notions juridiques abordées et une mise en application de ces notions dans votre pratique professionnelle quotidienne.

### COMPOSANTES

- **Décrire les grands principes généraux qui sous-tendent les lois et règlements** de gestion de l'information;
- **Identifier les diverses lois ou règlements qui encadrent la gestion de l'information**, tant au niveau des droits des usagers, qu'au niveau du droit des intervenants de la santé de communiquer certains renseignements dans le cadre d'interventions;
- **Analyser plus en détails les droits des usagers et des professionnels** pertinents à la gestion de l'information.

### FORMATEUR

Stéphanie Savard, avocate, chef de service - Droit de la santé et Droit du travail. Direction des affaires juridiques et institutionnelles CIUSSS de la Capitale-Nationale et IUCPQ-UL

### QUAND ?

Trimestre d'hiver : 4 demi-journées en ligne synchrone

### COÛT

Environ 200 \$ (1 crédit)